

# LES OPCO

## EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

<https://opco.cariforef-provencealpescotedazur.fr>

Site développé par le Carif-Oref Provence - Alpes - Côte  
d'Azur



QUELS SONT LES **ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS** DE CET OPCO EN RÉGION ?

# 14 900

établissements employeurs dans les activités économiques couvertes totalement ou partiellement par l'OPCO

Sources : Acoiss/Urssaf - Base Sequoia - Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) - Traitement Carif-Oref.

# + 1 %

d'établissements entre 2007 et 2018 dans ces activités  
(+ 4 % tous secteurs)

Sources : Acoiss/Urssaf - Base Sequoia - Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) - Traitement Carif-Oref.

# 32 %

des établissements comptent moins de 50 salariés  
(57 % tous secteurs)

Sources : Insee - DADS - Traitement Carif-Oref.

La région concentre

# 8 %

des établissements employeurs de la France

Sources : Acoiss/Urssaf - Base Sequoia - Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) - Traitement Carif-Oref.

## CHAMP D'APPLICATION

Libellé des branches, regroupements de branches ou statuts d'entreprises	IDCC
Centres de lutte contre le cancer	
Centres d'hébergement et de réadaptation sociale et services d'accueil, d'orientation et d'insertion pour adultes	
Établissements médico-sociaux de l'union intersyndicale des secteurs sanitaires et sociaux	
Établissements privés de diagnostic, de soins, de réadaptation fonctionnelle ; établissements d'accueil pour personnes handicapées et pour personnes âgées, privés à caractère commercial et établissements thermaux	
Handicapés : établissements et services pour les personnes inadaptées et handicapées	
Hospitalisation privée : établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif (FEHAP)	
Services de santé au travail interentreprises	

Sources : Légifrance - Arrêtés des 29 mars et 9 mai 2019.

### DÉLÉGATION RÉGIONALE

Secrétaire générale de région de la Délégation Sud et Corse

**Nelly Ivanchak**

Tour Méditerranée - 65, Avenue Jules Cantini

13298 Marseille Cedex 20

Tél. : 04.91.14.05.40

Courriel : [sud-corse@opco-sante.fr](mailto:sud-corse@opco-sante.fr)

Site internet : [opco-sante.fr](http://opco-sante.fr)